

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 AVRIL 2016

1/3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2015 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Compte tenu de la transmission du compte de gestion par les services du Trésor Public, la Ville peut définitivement arrêter les résultats de l'exercice 2015 de la manière suivante :

A- BUDGET PRINCIPAL - VILLE

<b>DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	
Recettes de fonctionnement	26 070 054,67
Dépenses de fonctionnement	22 178 325,32
	<hr/>
Excédent de fonctionnement 2015	3 891 729,35
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 258 536,74
	<hr/>
<b>Résultat de fonctionnement 2015 à affecter</b>	<b>5 150 266,09</b>

<b>DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2015</b>	
Recettes d'investissement	8 718 750,11
Dépenses d'investissement	11 974 545,99
	<hr/>
Déficit d'investissement 2015	- 3 255 795,88
Résultat d'investissement antérieur reporté	287 455,03
	<hr/>
Résultat d'investissement cumulé	- 2 968 340,85
Solde des Restes à Réaliser 2015 (Dép: 731 023,23€ - Rec: 0,00€)	- 731 023,23
	<hr/>
<b>Besoin de financement de la section d'investissement 2015</b>	<b>- 3 699 364,08</b>

Compte tenu de ce qui précède et considérant que les états de calcul du résultat 2015, établis par l'ordonnateur, sont sincères et attestés par le comptable à travers son compte de gestion, il est proposé au conseil municipal l'affectation définitive des résultats 2015 pour le budget principal (Ville) de la manière suivante :

**Article 1068 – section d'investissement - recettes**

Excédent de fonctionnement capitalisé 3 699 364,08 €

**Chapitre 002 – section de fonctionnement - recettes**

Résultats de fonctionnement reporté 1 450 902,01 €

**Chapitre 001 – section d'investissement - dépenses**

Solde d'exécution de la section d'investissement 2 968 340,85 €

Reporté

**B – BUDGET ANNEXE – PATRIMOINE LOCATIF**

<b>DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015</b>	
Recettes de fonctionnement	222 234,86
Dépenses de fonctionnement	211 306,03
Excédent de fonctionnement 2015	10 928,83
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	- 50 946,86
<b>Résultat de fonctionnement 2015 à affecter</b>	<b>- 40 018,03</b>

<b>DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2015</b>	
Recettes d'investissement	36 974,50
Dépenses d'investissement	24 085,75
Excédent d'investissement 2015	12 888,75
Résultat d'investissement antérieur reporté	135 589,85
Résultat d'investissement cumulé	148 478,60
Solde des Restes à Réaliser 2015 (Dép: 0,00€ - Rec: 0,00€)	0,00
<b>Résultat d'investissement 2015 à affecter</b>	<b>148 478,60</b>

Compte tenu de ce qui précède et considérant que les états de calcul du résultat 2015, établis par l'ordonnateur, sont sincères et attestés par le comptable à travers son compte de gestion, il est proposé au conseil municipal l'affectation définitive des résultats 2015 pour le budget annexe (patrimoine locatif) de la manière suivante :

**Chapitre 002 – section de fonctionnement – dépenses**

Résultats de fonctionnement reporté 40 018,03 €

**Chapitre 001 – section d'investissement - recettes**

Solde d'exécution de la section d'investissement 148 478,60 €

Reporté